



## **K NATE**



## Graisse multi usages au sulfonate de calcium pour extrêmes pressions et hautes températures

Une graisse NLGI 2 qui résiste aux fortes charges, aux hautes températures, à la corrosion et au délavage par l'eau



- Tenue exceptionnelle sous extrêmes pressions (charge de soudure 4 billes : 800Kg)
- Reste en place à hautes températures
- Résiste à l'oxydation, à la rouille et à la corrosion
- (ASTM D1264 Water washout: 0,5%)
- Approuvée NSF H2

#### **PROBLEME**

Les graisses qui ne résistent pas à l'eau

Le températures de service élevées

Les fortes charges

L'usure prématurée des équipements

Les exigences du Milieu Alimentaire

#### **SOLUTION**

**K NATE** présente des performances de résistance à l'eau supérieures, ce qui en fait une excellente graisse maritime.

K NATE assure une lubrification efficace de -28°à +200€ en continu et +260€ en intermittent

K NATE reste en place, même lorsqu'elle est soumise à une forte pression. Son résultat au test de soudure 4 billes est de 800 kg.

**K NATE** minimise l'usure abrasive causée par la contamination.

**K NATE** est approuvée NSF H2 pour une utilisation à l'intérieur et autour des zones de préparation des aliments

#### K NATE répond aux spécifications suivantes :

**US Steel Mill Grease Specifications** 

- Roll Neck Grease, Req. No. 340
- Extreme Pressure Grease Req. No. 350
- Extra Duty EP Grease. Req. No. 352
- Extreme-Temp. Req. No. 355, 370 & 372
- Ball and Roller Bearing, Req. No. 371
- Mill Utility Grease Reg. No. 375
- Military Spec. MIL-G-23549C, MIL-G-2345C
- Federal Specification VV-G-632a
- Caterpillar MPGM
- Chrysler MS 3551E (Part # 2264833)
- General Motors Specification GM 6031-M
- DIN 51 825, DIN 51 818



IJ

## **KNATE**



#### **ADDITIFS**

#### BENEFICES POUR L'UTILISATEUR

Huile base de qualité supérieure

Très résistant à l'eau et aux lavages même dans les environnements submergés. Supporte des chaleurs élevées et assure une protection extrême sous les charges

**Epaississant** 

Le sulfonate de calcium apporte une résistance supérieure à l'eau, même en immersion. Reste en place même en cas d'extrêmes pressions et de hautes

Agents polymères adhésifs/cohésifs

Polymères élastiques qui retiennent la graisse et empêchent l'entrée de contaminants.

Inhibiteurs de rouille et de corrosion

Repoussent les éléments corrosifs tel que l'acide, l'eau, la condensation et la vapeur formant une barrière protectrice sur la surface pour éviter l'usure chimique.

**Agents EP** 

Améliorent la capacité du lubrifiant à éviter l'usure extrême qui peut se produire sous des charges lourdes.

Additifs anti-usure et réducteurs de frottements

Préviennent les contacts entre les métaux (usure entre les surfaces), les vibrations et les broutages. Conserve l'équipement lubrifié afin d'éviter la perte de métal, les temps d'arrêt coûteux et le remplacement de pièces (usure)

**Antioxydants** 

Prévient la décomposition du lubrifiant. Apporte une protection chimique contre les effets de l'oxydation dus à l'oxygène et à l'eau

Absorbeurs de chocs

Amortit l'impact pour réduire au minimum les contraintes, les vibrations et le broutage qui peuvent se produire en cas d'extrêmes pressions et de démarrages à sec

DONNEES TECHNIQUES					
Couleur	Bleu/Vert				
Type de savon	Sulfonate de Calcium				
Grade NLGI	# 2				
Charge Timken OK (kg)	28				
Protection rouille	1.1.1				
Point d'écoulement	288€				
Charge de soudure4 billes	800Kg				
Plage de températures	-28℃ +200℃ (en continu), +260℃ (en intermittent)				
Facteur de rotation DN (mm x mn)	400.000				

#### **DOMAINE D'APPLICATION:**

- Bâtiment/Construction .
- Agriculture
- Transport, Automobile
- Municipalités
- Transport maritime
- Industries du bois
- Services publics
- Fabrication
- Fabrication mécanique
- Exploitations minières
- Industries Lourdes
- Usines chimiques
- Usines papetières



Consulter le mode d'emploi complet et les recommandations sur l'étiquette du produit avant son utilisation

#### **KERNITE**

Division de NCH FRANCE SAS 2, Parc du Durteint - 77160 PROVINS Tél.: 01 64 60 32 20 - Fax: 01 64 60 32 19



## K-NATE NLGI-2



#### FICHE TECHNIQUE

## GRAISSE MULTI-USAGES HAUTES PERFORMANCES AU SULFONATE DE CALCIUM

#### **DESCRIPTION**:

**K-NATE** est une graisse molle à hautes performances, formulée à base d'huiles hautement raffinées et d'un savon de type sulfonate de calcium, renforcée par des inhibiteurs de corrosion et d'oxydation, des additives anti-usures et extrême pression et agents d'adhérence.

Garanti sans allergène dû aux fruits à coque tels que noix, noisettes et arachides.

#### **CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES:**

ESSAIS	Unités de Valeur	Valeurs type	ASTM	NF	DIN
Couleur / aspect	-	Bleu / vert	-	-	-
Classe NLGI	-	2	-	-	51818
Classement ISO 6743-9		XCGIB2		6743-9	
Pénétration non travaillée	0,1 mm	265 - 295	D 217	T 60132	51804
Pénétration travaillée (après 60 cycles à 25°C)	0,1 mm	265 - 295	D 217	T 60132	51804
Perte de consistance Après 100 000 cycles	%	7	D 217	_	-
Plage d'utilisation - en continu - en intermittent	°C	- 28 à + 200 + 230	D 2265	-	2176
Point de goutte	°C	> 280	D 566	T 60102	51801
Viscosité de l'huile de base à 40°C à 100°C	cSt	133 13,0	D 445	T 60100	51550
Stabilité à l'oxydation (chute de pression après 100h / 99°C)	Bar	0,3	D 942	-	51808
Propriétés antirouille	-	Passe	D 1743	-	-
Propriétés anti-corrosion (test au brouillard salin )	Tenue en heures	3500 si film de 75 microns > 5000 si film de 175 microns	B 117	-	-
Résistance au délavage par l'eau Perte de poids (60mn – 80°C)	%	0,5	D 1264	-	-
Propriétés E.P. :					
Charge de soudure 4 Billes	Kg	800	D 2596	_	51350 P4
Empreinte d'usure 4 Billes	mm	0,5	D 2596	_	-
Charge OK Timken	lbs	60	D 2409	-	-
Stabilité rouleau (Rolling test)	%	+ 4	D 1831	-	-
Fusées de roues (Wheel bearing test) Durée de vie	heures	120	D 3527	-	-
Facteur de rotation DxN	mm x mn	400.000	-	-	-

# KERNITE

### K-NATE NLGI-2



#### **DOMAINES d'UTILISATION**:

**K-NATE** est la graisse multi-usages de référence pour tout matériel industriel, agricole, de travaux publics ou marins soumis aux intempéries, à la chaleur, à l'atmosphère saline, à la poussière, aux chocs, aux vibrations ou aux lourdes charges.

**K-NATE** est particulièrement adaptée au graissage de tout type de roulements fonctionnant dans des conditions sévères : humidité, température, atmosphère corrosive, charges élevées. Respecter toutefois le facteur de charge D x N qui est de 400.000 maxi et éviter les vitesses très élevées.

**K-NATE** convient au graissage des paliers lisses, glissières, sellettes de semi-remorques, axes d'articulation, galets, cames et dispositifs mécanismes divers. Du fait de sa résistance au délavage exceptionnelle et de sa très forte adhérence sur supports métalliques, **K-NATE** est recommandée pour les accouplements à denture bombée, porteurs à tonneaux et élastiques à ressort, lorsque ces mécanismes sont conçus pour être lubrifiés avec une graisse.

**K-NATE** est la graisse marine par excellence, assurant une lubrification efficace et durable des matériels : pompes à eau, pignonneries et arbres de bateaux, chaînes d'ancrage des navires et péniches, etc..



<u>NSF H-2</u>: N°141316 - K-NATE peut être utilisée dans les industries agroalimentaires, à condition qu'il n'y ait pas de contact possible avec les denrées alimentaires.

#### **RECOMMANDATIONS:**

Lors de la première utilisation, nous recommandons d'éliminer au maximum l'ancienne graisse avant d'injecter **K-NATE**, pour obtenir un résultat optimum. Ne pas mélanger **K-NATE** avec d'autres graisses, notamment les bentonites et complexes lithium et aluminium. En cas de doute sur une utilisation, consulter notre Service Technique.

#### **HYGIÈNE et SÉCURITÉ:**

Dans les conditions normales d'utilisation et dans le respect des consignes habituelles de sécurité, **K-NATE** ne présente pas de danger particulier pour la santé.

#### PROTECTION de l'ENVIRONNEMENT :

Les graisses usagées sont intégralement destinées à la régénération.

Nous certifions sincères les renseignements ci-dessus, sans préjuger de changements dans la formulation du produit ou dans les diverses réglementations régissant son emploi. La fiche de données de sécurité est disponible, sur demande, pour les professionnels. Pour toute autre utilisation spécifique ou particulière de cette spécialité, consulter notre laboratoire avant son emploi.

Date d'impression: 18/01/2011 Page 1/4

Identification de la société/entreprise : KERNITE - Division de NCH FRANCE S.A.S.

#### FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

#### 1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

#### Identification de la substance ou de la préparation :

Nom: K NATE NLGI 2 Code du produit: 107680U1

#### Identification de la société/entreprise :

Raison Sociale: KERNITE - Division de NCH FRANCE S.A.S.

Adresse: BP 102, 2 parc du Durteint 77486 PROVINS CEDEX FRANCE Téléphone: 01 64 60 32 20. Fax: 01 64 60 32 19. Telex: fratech@nch.com

#### N° de téléphone d'urgence:

Société/Organisme:

#### Utilisation de la substance/préparation :

Graisse multi-usages hautes performances au sulfonate de calcium

#### 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit n'est pas classé comme inflammable. Voir les préconisations concernant les autres produits présents dans le local. Cette préparation n'est pas classée comme dangereuse pour la santé par la directive 1999/45/CE.

#### 3 - COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

#### Substances Dangereuses représentatives :

(présente dans la préparation à une concentration suffisante pour lui imposer les caractères toxicologiques qu'elle aurait à l'état pur à 100%). Cette préparation ne contient aucune substance dangereuse de cette catégorie.

#### Autres substances apportant un danger :

Aucune substance connue de cette catégorie n'est présente.

Substances présentes à une concentration inférieure au seuil minimal de danger :

INDEX	CAS	CE	Nom	Symb.	R:	%
7758.23.8	7758-23-8		CALCIUM PHOSPHATE	Xi	36/37/38	0 <= x % < 2.5
C68411.46.1	68411-46-1		LIQUID OCTYLATED/BUTYLATED DIPHENYLAMINE	N	51/53	0 <= x % < 2.5

#### Autres substances ayant des Valeurs Limites d'Exposition professionnelle :

Aucune substance connue de cette catégorie n'est présente.

Autres composants :

	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·						
I١	NDEX	CAS	CE	Nom	Symb.	R:	%
64	49-484-00-0	74869-22-0	278-012-2	HUILES LUBRIFIANTES			25 <= x % < 50

extrait au DMSO inférieure à 3% selon IP 346

#### 4 - PREMIERS SECOURS

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.

NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

#### En cas d'exposition par inhalation :

Sans effet en usage normal

#### En cas de projections ou de contact avec les yeux :

Rincer immédiatement à l'eau, en écartant la paupière, pendant plusieurs minutes. Consulter un spécialiste si une irritation persiste.

#### En cas de projections ou de contact avec la peau :

NE PAS utiliser des solvants ou des diluants.

Laver immédiatemment la peau avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements souillés, y compris les chaussures, et ne les réutiliser qu'après nettoyage. Consulter un spécialiste si l'irritation persiste.

#### En cas d'ingestion :

En cas d'ingestion, si la quantité est peu importante, (pas plus d'une gorgée), rincer la bouche avec de l'eau et consulter un médecin

Date d'impression: 18/01/2011 Page 2/4

Révision: N°2 (Date de formulation:19/12/2006) Nom: K NATE NLGI 2 - 107680U1 Identification de la société/entreprise : KERNITE - Division de NCH FRANCE S.A.S.

En cas d'ingestion accidentelle appeler un médecin pour juger de l'opportunité d'une surveillance et d'un traitement ultérieur en milieu hospitalier, si besoin est. Montrer l'étiquette.

#### 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### Moyen d'extinction approprié :

Poudre, CO2, eau pulvérisée

#### Equipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu :

Port obligatoire d'un appareil respiratoire autonome isolant en raison des fumées abondantes et des gaz.

#### 6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

#### Précautions individuelles :

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

#### Précautions pour la protection de l'environnement :

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple: sable, terre, vermiculite, terre de diatomées dans des fûts en vue de l'élimination des déchets.

#### Méthodes de nettoyage :

Nettoyer de préférence avec un détergent, éviter l'utilisation de solvants.

#### 7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le produit.

#### Manipulation:

Utilisation: Prêt à l'emploi.

#### Stockage:

Le sol des locaux sera imperméable et formera cuvette de rétention afin qu'en cas de déversement accidentel, le liquide ne puisse se répandre

Conserver dans un endroit frais.

#### 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Utiliser des équipements de protection individuelle selon la Directive 89/686/CEE.

#### Protection des mains :

Des crèmes protectrices peuvent être utilisées pour des parties exposées de la peau, elles ne devraient toutefois pas être appliquées après contact avec le produit.

Porter des gants de protection en NBR(Nitrile Butyl Rubber)/NR(Nitrile Rubber)/polyvinyl en cas de contact prolongé ou répété.

#### Protection des yeux et du visage :

Lunettes de sécurité si il y a un risque de contact avec les yeux.

#### 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

#### Informations générales :

Etat Physique: Pâteux.

#### Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement :

pH de la substance/préparation : non concerné. La mesure du pH est impossible ou sa valeur est : non concerné. Point/intervalle d'ébullition : non concerné. Intervalle de Point Eclair : non concerné

Pression de vapeur : inférieure à 110kPa (1.10 bar).

Densité: > 1 Hydrosolubilité: Insoluble.

#### Autres informations:

Point/intervalle de fusion : 288 °C. Température d'auto-inflammation : non précisé. Point/intervalle de décomposition : non précisé.

Couleur Bleu/Vert

Odeur: Caractéristique Consulter la Fiche technique détaillée.

Date d'impression: 18/01/2011 Page 3/4

Identification de la société/entreprise : KERNITE - Division de NCH FRANCE S.A.S.

#### 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

#### Produits de décomposition dangereux :

Lorsque exposé à des températures élevées, peut générer des produits de décomposition dangereux tels que le monoxide de carbone, l'oxide d'azote et/ou des fumées toxiques.

#### 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### En cas d'exposition par inhalation :

Sans effet en usage normal

#### En cas d'ingestion :

Peut provoquer des irritations gastro-intestinales telle que nausées, vomissements ou diarrhées.

#### En cas de projections ou de contact avec la peau :

Irritation peu probable en cas d'exposition brève ou occasionnelle. Des contacts prolongés peuvent dégraisser et dessécher la peau et peuvent provoquer des irritations aboutissant à des démangeaisons et des rougeurs

#### En cas de projections ou de contact avec les yeux :

Peut causer des irritations tels que des démangeaisons et des rougeurs.

#### Autres données :

LD50>2000mg/kg

Ne contient pas de substances CMR connues à la date d'élaboration de cette fiche

#### 12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### Mobilité:

Insoluble et plus lourd que l'eau.

#### Potentiel de bioaccumulation :

Ne contient pas de substances PBT ou vPvB connues à la date d'élaboration de cette fiche. (Persistantes / Bioaccumulatives / Toxiques)

#### Autres effets nocifs:

Allemagne: WGK 2 (VwVwS vom 17/05/99, KBws)

#### 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Détruire en conformité avec la législation.

Emballage: Détruire en conformité avec la législation.

#### 14 - INFORMATIONS RELATIVES AUX TRANSPORTS

Exempté du classement et de l'étiquetage Transport .

Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer, et de l'ICAO/IATA pour le transport par air (ADR 2005 - IMDG 2004 - ICAO/IATA 2005).

#### 15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

La classification de cette préparation a été exécutée conformément à la directive dite < Toutes Préparations > 1999/45/CE et de ses adaptations.

A aussi été pris en compte la directive 2004/73/CE portant 29ème adaptation à la directive 67/548/CEE (Substances dangereuses).

Cette préparation n'est pas classée comme dangereuse pour la santé par la directive 1999/45/CE.

Ce produit n'est pas classé comme inflammable.

#### Risques particuliers attribués à la préparation et conseils de prudence:

Conserver hors de la portée des enfants.

A usage professionnel

#### Dispositions particulières :

Allemagne: WGK 2 (VwVwS vom 17/05/99, KBws) Tableau des maladies professionnelles: N° 36

NSF voir www.nsf.org/USDA/listings.asp et NCH CORPORATION

FICHE DE DONNEES DE SECURITE (Règlement CE n°1907/2006)

Version: N°2/1/2 (Date de version:19/12/2010) Nom: K NATE NLGI 2 - 107680U1 Révision: N°2 (Date de formulation:19/12/2006) Identification de la société/entreprise : KERNITE - Division de NCH FRANCE S.A.S.

Date d'impression: 18/01/2011 Page 4/4

#### 16 - AUTRES DONNÉES

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

Changements aux paragraphes suivant:

2, 3

4

7, 8

11, 12

15

16

Révision: km

Révision-ad 2011-01

Graisse pouvant être utilisée dans les industries agro-alimentaires (niveau USDA H2)